

LE **PLATEAU-MONT-ROYAL**

IMAGINONS LA PLACE GÉRALD-GODIN!

La place Gérald-Godin est située dans le district de Jeanne-Mance et est délimitée par la rue Berri à l'est, une voie réservée aux véhicules de la Société de transport de Montréal (STM) et d'urgence au sud, la rue Rivard à l'ouest et l'avenue du Mont-Royal Est au nord. Inauguré en novembre 1996, le toponyme de la place se veut un hommage au poète et à l'homme politique Gérald Godin (1938-1994), député de la circonscription électorale de Mercier de 1976 à 1994.

La place Gérald-Godin est le reflet du caractère culturel du quartier. Ce trait particulier est renforcé par la présence, sur son pourtour, d'équipements culturels d'envergure, notamment la maison de la culture et la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal, et par sa localisation dans l'aire de protection du Sanctuaire du Saint-Sacrement, décrétée afin de protéger cet immeuble institutionnel patrimonial.

Le secteur bordant la place est également imprégné du dynamisme commercial de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Saint-Denis qui, en plus d'être alimenté par le bassin résidentiel local, génère un important achalandage régional. De plus, la place Gérald-Godin représente une des portes d'entrée les plus significatives de l'arrondissement en raison de l'emplacement de l'édicule de la station de métro Mont-Royal et des débarcadères d'autobus sur son pourtour. L'ensemble de ces caractéristiques contribue à faire de la place Gérald-Godin le cœur du Plateau.

Toutefois, la circulation motorisée y génère d'importantes nuisances, la qualité de ses aménagements laisse à désirer, son attractivité y amène son lot de problèmes sociaux et les équipements culturels situés à proximité ne répondent plus à la demande croissante. Par ailleurs, la STM a dévoilé un projet de transformation de l'édicule de la station Mont-Royal visant à y intégrer des mesures d'accessibilité universelle. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du Plan de développement d'accessibilité universelle de la STM 2012-2020.

Reconnaissant le fort potentiel des lieux, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a souhaité saisir cette opportunité pour réfléchir sur l'avenir de la place Gérald-Godin et y réaliser un projet d'aménagement intégré et porteur pour la collectivité.

Pour plus d'information sur la démarche :



Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

LABORATOIRES VIVANTS

Un des objectifs de l'arrondissement consistait à mettre en place une démarche qui soit le reflet du milieu dans lequel le projet s'inscrit, notamment en se démarquant par son caractère audacieux, innovant et s'inspirant des meilleures pratiques observées dans le monde, tout en exploitant le fort potentiel créatif et participatif de la population du Plateau.

Le mandat a donc pris la forme d'un exercice novateur de consultation et de participation citoyennes proposant une approche sensible et créative, s'appuyant sur une série de laboratoires vivants, utilisant les dernières pratiques de facilitation reconnues internationalement : l'improvisation appliquée et le « Art of Hosting ». Deux des laboratoires étaient ouverts au grand public, soit l'événement de lancement et l'étape de l'exploration du potentiel. Les six laboratoires restants étaient dédiés aux activités d'un comité de cocréation composé de participants recrutés lors de l'événement de lancement.



Comité de cocréation lors du Labo 7
Crédit photo : Espace La Fontaine (2014)

COMITÉ DE PILOTAGE

En parallèle au travail accompli par les citoyens et les cocréateurs, un comité de pilotage, formé de professionnels issus de différents horizons, a accompagné l'équipe de travail en bonifiant ses propositions. L'arrondissement en profite d'ailleurs pour remercier ses partenaires :

Société de transport de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications
Bureau du design de Montréal
Service des infrastructures, des transports et de l'environnement de la Ville de Montréal

ENJEUX

Première étape de ce processus, les professionnels ont d'abord effectué une étude de caractérisations des lieux, comprenant une étude historique du secteur nous dévoilant les origines et les événements qui ont façonnés son évolution. Cette étude a servi de point de départ à la réflexion citoyenne, et ce, dès l'évènement de lancement. Ensuite, les participants ont identifié les éléments caractéristiques de la place et de ses abords qui répondaient à des besoins humains fondamentaux. S'inspirant des travaux de Manfred Max-Neef, un économiste chilien, ces besoins humains fondamentaux ont été regroupés en neuf catégories : la participation, la compréhension, la liberté, la protection, l'affection, l'identité, la subsistance, l'oisiveté et la création. Utilisés dans un contexte d'aménagement d'espace public, ces critères ont permis d'identifier de quelle façon un lieu peut répondre à différents enjeux. Sur ce point, les citoyens ont relevé dix enjeux majeurs que les futurs aménagements de la place devront considérer afin de prendre en compte les besoins humains fondamentaux.

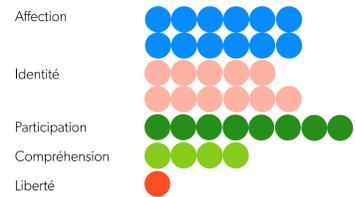
ENJEUX

BESOINS FONDAMENTAUX

COMMENTAIRES

PRÉCÉDENTS

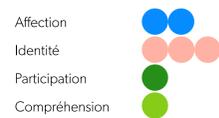
1 SYMBOLE / IDENTITÉ



La place comme un emblème du quartier et qui peut exprimer son identité



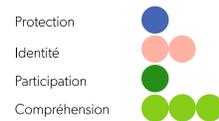
2 INTERFACE AVEC LA VILLE



La continuité et la facilité des cheminements piétons entre les rues et la place



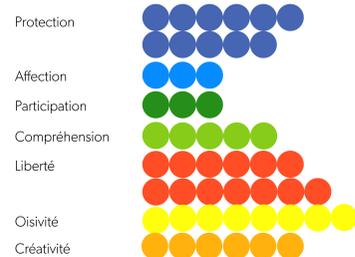
3 VERDISSEMENT



La présence végétale dans l'espace public et sa relation avec la trame de la ville, ses parcs et la montagne



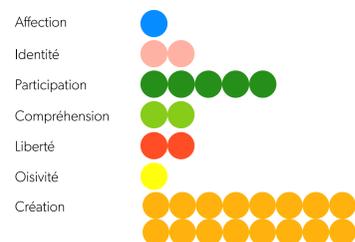
4 PROGRAMMATION ET ÉQUIPEMENT PUBLIC



Fournir l'équipement nécessaire aux fonctions de la place dans le temps et dans l'espace.



5 OFFRE CULTURELLE



La capacité d'accueillir des événements ou œuvres à l'échelle de la place et en lien avec la maison de la culture



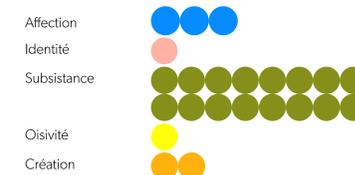
ENJEUX

BESOINS FONDAMENTAUX

COMMENTAIRES

PRÉCÉDENTS

6 OFFRE COMMERCIALE



La diversité, le dynamisme et l'attractivité de l'offre commerciale de la place et du secteur limitrophe



7 RÉSEAU DE TRANSPORT



L'arrimage sécuritaire entre les circuits et arrêts d'autobus aux abords de la place et l'établissement de liens avec les autres moyens de transport et la piste cyclable



8 ÉDICULE DU MÉTRO



L'impact de l'édicule et de son agrandissement sur l'espace public (position, taille, ouverture, etc.)



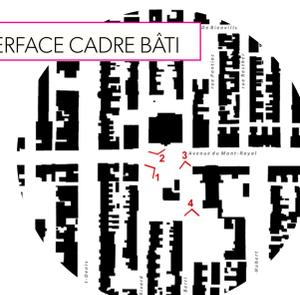
9 INTERFACE RUE



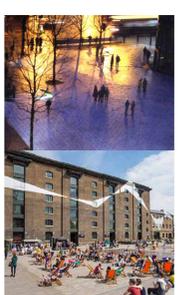
La continuité et la facilité des cheminements piétons entre les rues et la place



10 INTERFACE CADRE BÂTI



Le degré de définition de la place et la proportion d'ouverture des façades (façades actives)



MANIFESTE

Après avoir identifié les enjeux du site, les cocréateurs ont rédigé un manifeste qui se définit comme étant une déclaration où l'on exprime ses aspirations. Dans le cadre du projet « Imaginons la place Gérard-Godin ! », le manifeste énonce les assises de la vision d'aménagement souhaitée par la collectivité pour ce site emblématique du Plateau. Il se décline en deux volets : le « qui sommes nous ? » et le « que voulons-nous ? ».

NOUS SOMMES

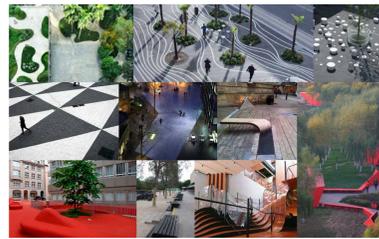
Nous sommes des passants, des flâneurs, des rêveurs, des habitants, des touristes dans notre propre ville. Nous sommes un groupe de citoyens concernés par le devenir de notre MILIEU DE VIE, par le BIEN COMMUN et par le VIVRE ENSEMBLE. De tous âges et de tous horizons, nous sommes RÉUNIS ET ENGAGÉS dans une démarche collaborative et créative dans l'intention commune de dessiner la place Gérard-Godin.

NOUS VOULONS

- ⊙ Un lieu bordé d'institutions, qui nous rappellent que nous nous trouvons dans un quartier riche en activités culturelles. Un lieu où l'on trouve autant d'activités spontanées et éphémères issues de l'expression citoyenne, qu'une programmation culturelle diversifiée. Un lieu qui respire l'art, la culture et la créativité. Un lieu coloré et créatif.
- ⊙ Un lieu qui agit comme un symbole de la culture et de l'identité distinctive du Plateau, qui s'ancre dans son passé et qui s'étend vers le futur. Un lieu qui célèbre et commémore la poésie et l'engagement social de Gérard Godin, comme une manifestation de l'esprit du Plateau. Un lieu où nous sentons, nous voyons, nous savons que nous sommes dans l'arrondissement du Plateau. Un point de référence, un point de repère, un point distinct.
- ⊙ Un lieu de transit pour tous, inclusif, universel et sécuritaire. Un lieu de cohabitation entre tous les modes de déplacement (piétons, cyclistes, autos, communautos, autobus, taxis, etc.) qui se font à la fois de façon organique et spontanée. Un lieu qui fait entrer la place Gérard-Godin dans un nouveau paradigme, où le piéton occupe plus d'espace, dans une perspective durable et verte. Un lieu qui invite à vivre l'espace comme piéton. Un lieu qui témoigne d'un arrondissement engagé et innovant, n'hésitant pas à prendre des actions courageuses et porteuses.
- ⊙ Un lieu convivial de contemplation, de flânage, de repos, où l'on se pose et qui nous donne l'impression que le temps s'arrête. Un lieu où l'on adopte un autre rythme, à contretemps, à contre-flux. Un lieu où l'on se donne rendez-vous, l'on se croise, l'on se rassemble pour partager, raconter, manifester, s'exprimer, un lieu qui invite à la sérendipité.
- ⊙ Un lieu qui met en valeur la joie gastronomique du Plateau, où saveurs, créativité et découverte sont à l'honneur.
- ⊙ Un lieu vivant, végétal et comestible qui souligne le vert des parcs, de la montagne, du quartier et qui rappelle l'abondance que nous offre la nature.
- ⊙ Un lieu tentaculaire, qui prend racine dans les ruelles et les rues du quartier et qui culmine avec la place Gérard-Godin. Un lieu qui est une porte d'entrée vers les différents parcours qu'offre le quartier. Un lieu qui relie le sous-sol à l'aérien, un paysage vertical qui laisse s'exprimer la montagne.
- ⊙ Un lieu qui fait office de véritable place publique, qui forme le cœur et la vie d'une communauté. Une agora, un espace ouvert structurant de qualité offre une vie de quartier. Un lieu aux multiples usages, qui se vit à l'année, qui évolue et s'adapte au fil des saisons.

ÉNONCÉ DE VISION

En s'appuyant sur les enjeux identifiés et sur le manifeste, les cocréateurs ont développé un énoncé de vision devant orienter la conception de la future place Gérard-Godin. Une des particularités de cette vision est qu'elle se décline en cinq éléments ayant tous comme objectif d'offrir une expérience unique à ses usagers. Ces éléments, décrits ci-après par les cocréateurs, sont le coulis, la stratification, la lumière, la transparence, la structure vivante et la modularité.



LE COULIS

La place que nous imaginons est une substance urbaine colorée, comme du coulis, se déployant à l'horizontal et à la vertical, tout en affirmant la présence des piétons. C'est un enduit qui déploie l'impression de grandeur pour ainsi défaire les limites et assurer le partage de l'espace, et ce, tout mode de transport confondu. Son espace est un canevas tentaculaire qui enrobe les cheminements de la place et son caractère identitaire, marqué par l'esprit de Gérard-Godin. Sa surface est une deuxième peau qui permet d'amalgamer les équipements publics et de s'adapter à une grande diversité d'événement culturels.



LA STRATIFICATION

La place que nous imaginons est composée de strates historiques et géologiques permettant de lire la formation du lieu, révélant l'effet de la montagne et rappelant la présence des carrières ayant façonné le quartier. C'est un paysage vertical qui s'élève du niveau du sous-sol pour vivre l'expérience du palimpseste des lieux, et ce, depuis le quai du métro jusqu'au toit des édifices environnants, en passant par la place.



LA LUMIÈRE ET LA TRANSPARENCE

La place que nous imaginons est un réflecteur attirant la lumière et la renvoyant tant au sous-sol que vers le lieu événementiel. C'est une réelle lanterne animant la place en mouvement et son cadre architectural pour inciter le piéton à s'y arrêter. Elle comporte un abri de verre où l'on découvre le sous-sol et dont la transparence laisse voir à travers jusqu'aux limites éloignées de la place.



LA STRUCTURE VIVANTE

La place que nous imaginons est un lieu vivant, végétal et comestible, qui souligne le vert des parcs, de la montagne et du quartier. Son traitement multiplie les opportunités d'appropriation pour en faire une place iconique reflétant l'identité du Plateau. Le rythme y exprime le cycle diurne et nocturne, ainsi que celui des saisons. C'est un écosystème absorbant les changements de température, buvant l'eau et faisant fondre la neige. Elle est constituée de multiples interfaces avec l'humain et le met en scène dans le temps et dans l'espace pour le reconforter ou le surprendre.



LA MODULARITÉ

La place que nous imaginons est un système offrant une mobilité fluide et adaptée dans un espace urbain de transit. Elle offre un mobilier topographique et ergonomique à l'échelle humaine. Son traitement interchangeable, modulaire et multifonctionnel en fait une place adaptable et ludique. Sa signalétique anime la place et permet une liberté de circulation piétonnière.

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

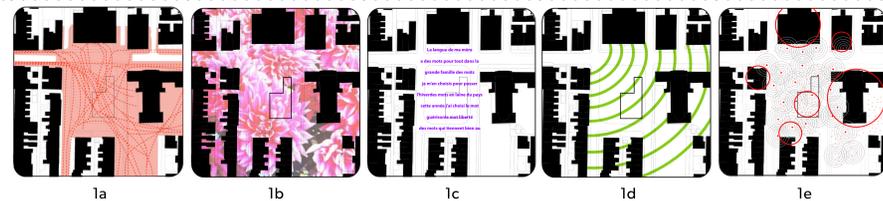
Inspirées par cette vision, deux séances de prototypage ont permis aux professionnels d'identifier des objectifs d'aménagement permettant de matérialiser cette vision de manière concrète dans l'espace public. Bientôt, ces objectifs orienteront le travail des professionnels qui s'affaireront à concevoir le concept d'aménagement de la future place Gérald-Godin.

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

PISTES DE MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

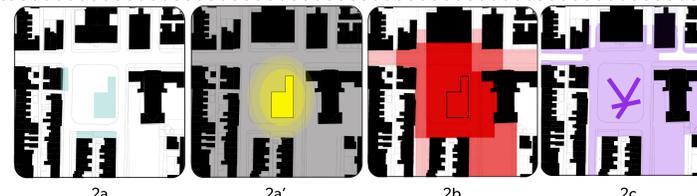
1. CRÉER UNE PLACE EMBLÉMATIQUE DE SON QUARTIER ET DE SON IDENTITÉ.

- 1a. Aménager une place inclusive, se préoccupant des besoins particuliers de ses différents usagers, notamment les personnes ayant un handicap ou des limitations fonctionnelles.
- 1b. Utiliser un revêtement de sol unificateur (matière, texture, couleur, etc.) définissant l'étendue de la place et permettant de la rendre attrayante et reconnaissable.
- 1c. Intégrer et mettre en valeur diverses références et réinterprétations de l'œuvre de Gérald Godin.
- 1d. Rappeler l'attachement des citoyens du quartier au mont Royal par le biais des aménagements privilégiés.
- 1e. Faire de la place une réelle vitrine technologique en misant sur une présence numérique accrue dans l'espace.



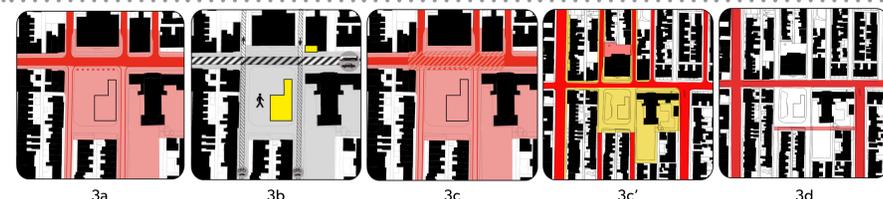
2. INTÉGRER LE PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉDICULE DU MÉTRO AUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE LA PLACE, NOTAMMENT, EN VALORISANT LA TRANSPARENCE ET LA LUMIÈRE.

- 2a. Maximiser la transparence de l'édicule de métro de manière à permettre à la lumière du jour de pénétrer jusqu'au quai du métro et en faire une lanterne la nuit.
- 2b. Réfléchir l'ensemble des équipements que comporte la place de manière concertée afin d'en assurer leur cohérence.
- 2c. Concevoir l'édicule du métro comme une œuvre d'art.



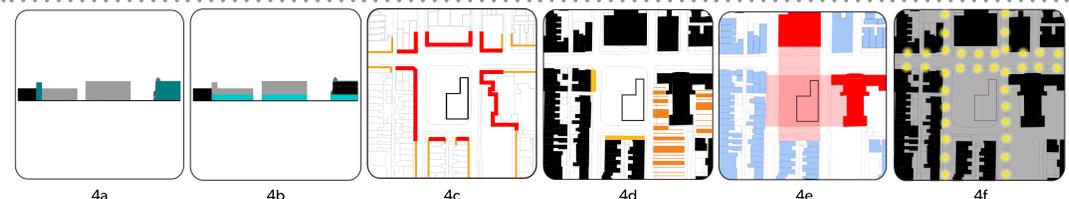
3. ASSURER LA CONTINUITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ET CYCLISTES AINSI QUE LEUR HARMONIE AVEC LES AUTRES MODES DE TRANSPORT.

- 3a. Limiter l'accès véhiculaire et le stationnement sur rue aux abords de la place.
- 3b. Éliminer la voie d'accès dédiée aux autobus située au sud de la place afin d'étendre cette dernière.
- 3c. Définir distinctement les zones piétonnes, notamment en aménageant des passages piétonniers sur l'avenue du Mont-Royal Est.
- 3d. Créer une connexion piétonne entre la place et la rue Saint-Hubert.



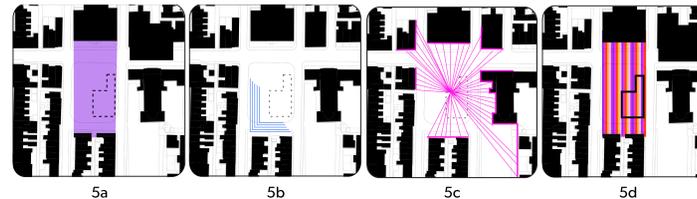
4. DYNAMISER LES POURTOURS DE LA PLACE ET FAVORISER LA DIVERSITÉ, LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DE SES ACTIVITÉS ET DE CELLES DU SECTEUR LIMITROPHE.

- 4a. Consolider les fronts bâtis environnants, notamment les espaces situés au sud de la place.
- 4b. Favoriser l'aménagement de commerces au rez-de-chaussée des bâtiments faisant face à la place.
- 4c. Aménager la place jusqu'aux limites des façades des bâtiments adjacents à celle-ci tout en mettant en place des mesures assurant une saine cohabitation entre les différents usages.
- 4d. Repenser la place qu'occupe le marché au centre de la place.
- 4e. Mettre en valeur l'échelle monumentale des bâtiments institutionnels dans l'organisation spatiale de l'espace.
- 4f. Doter la place d'éléments d'éclairage distinctifs marquant sa présence et ses limites.



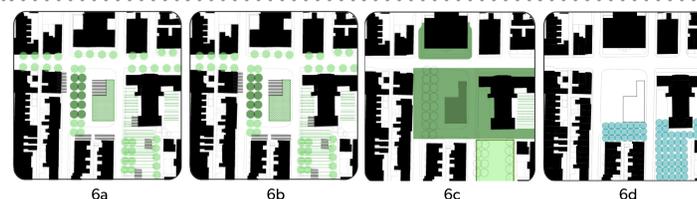
5. FAIRE PARTICIPER LA PLACE À LA DYNAMIQUE CULTURELLE CARACTÉRISTIQUE DU PLATEAU.

- 5a. Faire de la place le parvis des équipements culturels bordant la place.
- 5b. Accueillir des équipements, tels que des estrades ou des gradins, afin d'y permettre la tenue d'événements publics.
- 5c. Utiliser le cadre architectural environnant pour promouvoir la projection d'œuvres numériques.
- 5d. Permettre l'installation d'œuvres d'art de manière spontanées et temporaires dans l'espace public.



6. MAXIMISER LA PRÉSENCE D'ESPACES PLANTÉS PARTICIPANT AU RENFORCEMENT DE LA TRAME VERTE URBAINE ET RAPPELANT LA PRÉSENCE DE LA MONTAGNE À PROXIMITÉ.

- 6a. Intégrer les arbres matures aux aménagements projetés.
- 6b. Favoriser la plantation d'arbres de rue, l'aménagement de toits verts et l'utilisation de plantes comestibles.
- 6c. Intégrer l'édicule du métro aux efforts de végétalisation de la place.
- 6d. Planter des arbres fruitiers rappelant les vergers autour du domaine des Pères-du-Très-Saint-Sacrement.



7. INTÉGRER LES CONCEPTS DU CYCLE DES SAISONS ET DE L'EAU AINSI QUE CELUI DE LA MODULATION DANS L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC.

- 7a. Privilégier l'utilisation d'un mobilier urbain polyvalent et modulaire s'intégrant aux aménagements de la place.
- 7b. Rehausser la transition entre les espaces publics et privés, par exemple, en utilisant le potentiel des niveaux, des textures et des couleurs.
- 7c. Favoriser l'aménagement de surfaces végétales variant selon les saisons et les conditions climatiques.
- 7d. Commémorer l'ancien ruisseau de la Tannerie, notamment, en utilisant l'eau pour animer la place et répondre aux besoins de ses occupants (fontaine d'eau, etc.).
- 7e. Utiliser le potentiel qu'offrent les précipitations dans la création de zones ludiques et événementielles.

